

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 29 octobre 2017 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Président : Pierre BLANCHARD

Membres du Conseil de Ligue présents :

Emmanuel BARCELO, Nicole BERNARD, Philippe BOLMONT, Philippe BORDES, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Marie DEPARDEU, Michel GROSS, Jean-Luc HOSY, Françoise LAPICQUE, Jean-Claude LIEBON, Michel MARTIN, Julie PILLETTE, Christophe PORTE, Corinne STOFFEL, Dominique THIRION, Anthony SCREMIN, Bernard SIMONIN, Julien DUPONT (CD08), Hervé VAZART (CD10), Alain PERRON (CD51), Claude BERNARDIN (CD54), Catherine GERMAIN (CD55), Françoise NOMINE (CD57), Nicolas VEJUX (CD67), Etienne ROBERT (CD 88), Claude SPIECKER (CD68)

Membres du Conseil de Ligue excusés :

Adeline LENGERT, Jean-Emmanuel LEGRY, Yann DEPRE (CD52)

Services Régionaux :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Catherine BARBIER - CARPENTIER, Responsable Administrative et Sportive
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional
Silvia DA SILVA, Benjamin GENIN, Sébastien KOEHLER, Guillaume KRATZ, Cédric LACHAMBRE, Cyril MAYEUX, Matthieu MICHEL, Jérôme RICHERT, Thierry WICK

Associations présentes ou représentées :

CD 08 : ROCROI US / BAZEILLES PPC / TAGNON PPC / REVIN-HAYBOISE TT / HARCY FPT / AUVILLERS-ETEIGNIERES TT / CHARLEVILLE MEZIERES ARDENNES TT / ETREPIGNY TT / MONTCY NOTRE DAME PPC / CLAVY WARBY ASL / WARCQ TC / NOUVION FLIZE USC / LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY TTC / VIVIER AU COURT CTT / POIX TERRON CTT / RETHELOIS PPC / GLAIRE ASTT / CHEMERY SUR BAR CO / MONTHERME CTT

CD 10 : MOUSSEY CS / ROMILLY SPORTS 10 / ST PARRES AUX TERTRES AST / TROYES JEUNE GARDE / BAR SUR SEINE FJ / LA CHAPELLE ST LUC AJFB / ARCIS MAILLY ASA TT / ST ANDRE ASTT / BAYEL CO / ROMILLY-VILLENAUXE CAP

CD 51 : REIMS OLYMPIQUE TT / COURTISOLS VOLONT / CHALONS ASPTT / REIMS ASPTT / TAISSY ASTT / EPERNAY PPC / GRAUVES TT / VRAUX JUVIGNY RC / SC MESNILOIS / SEZANNE CO / FRIGNICOURT PPC / BOUZY-AMBONNAY TT / GIVRY-EN-ARGONNE ATPP / Polyclinique Courlancy ASC / GUEUX TINQUEUX ASTT / PRINGY FR / CHALONS-EN-CHAMPAGNE TT / DAMPIERRE-SUR-MOIVRE ASTT

CD 52 : ST DIZIER CSB / CHALINDREY CS / EURVILLE BIENVILLE Jeunes / CHANCENAY-SLO TT / CHAUMONT ECAC / LANGRES BB / MONTIGNY LE ROI AJP / NOGENT ASNTT

CD 54 : BLAINVILLE DAMELEVIÈRES AC / ESSEY LES NANCY T.T. / FOUG C.P. / FROUARD O.F.P. / HERSERANGE ASTT / LAXOU ALEZ / LONGUYON E.S.L. / DOMBASLE STT / LUNEVILLE A.L.T.T. / NANCY ASPTT-JARVILLE Jeune / NEUVES MAISONS TT / SAINT MAX T.T.H.R. / TOUL ECROUVES ASCTT / VILLERS LES NANCY C.O.S. / NANCY S.L.U.C. / MALLELOY F.J.E.P. / LAY ST CHRISTOPHE TTLSC / HEILLECOURT LR / SEICHAMPS E.P. / LUDRES FLAVIGNY TT / CHANTEHEUX-CROISMARE TT / AUDUN LE ROMAN ASTT / BLENOD MONTAUVILLE TT / VILLEY ST ETIENNE MJC / HERIMENIL T.T. / PONT A MOUSSON A.S.T.T. / BAINVILLE AUX MIROIRS F.R. / ST NICOLAS DE PORT PPCP / VANDOEUVRE ASCI / AFFLEVILLE ASC / JARNISY TT / CHAMPIGNEULLES TT / FAULX FR / LONGLAVILLE TT / BACCARAT ABTT / VILLERS LA MONTAGNE FEP / VANDOEUVRE ASTT / HOUEMONT ATT / TELLANCOURT ASC

CD 55 : COMMERCY P.P.C. / ST MIHIEL P.P.C. / ANCERVILLE M.J.C. / STENAY P.P.C. / VERDUN S.A.V.T.T. / FAINS LES SOURCES AEL / MONTMEDY P.P.C.M. / LA BEHOLLE SLC / LIGNY EN BARROIS T.T.

CD 57 : FAULQUEMONT E.S.C. / HAGONDANGE E.S. / L HOPITAL P.P.C. / MANOM J.S. / MONTIGNY LES METZ T.T. / OBERGAILBACH U.P. / ST AVOLD C.T.T. / SARREGUEMINES A.S. / THIONVILLE TT / FORBACH U.S.T.T. / WILLERWALD A.S. / FREYMING-ST MAURICE CCL / MORSBACH Sarre et Moselle ASTT / AMNEVILLE T.T. / TERVILLE FLORANGE OCTT / ILLANGE USTT / CLOUANGE T.T. / CREUTZWALD E.P. / SCHOENECK T.T. / MAIZIERES LES METZ T.T. / SARREBOURG TT / HAYANGE U.S.T.H. T.T. / PETIT REDERCHING TT / ROUHLING CTT / STE MARIE AUX CHENES ASPTT / BINING SL / ST JEAN KOURTZERODE LJ / KNUTANGE-NILVANGE TT / VERGAVILLE F.R. / ST JEAN ROHRBACH ALPR / KONACKER HAYANGE S.L. / MOULINS LES METZ FC / VIC SUR SEILLE EP / BERTRANGE-DISTROFF TT / METZ GRANGE AUX BOIS AS / HUNDLING C.P.H. / BEHREN LES FORBACH TT / VITTERSBOURG / MARANGE SILVANGE PPC / METZ TT / CREUTZWALD TT / SIERCK SLPTT / PHALSBOURG TT / ST JULIEN LES METZ TT

CD 67 : STRASBOURG ST JEAN CS 1852 / ECKBOLSHEIM / STRASBOURG ASPTT / SCHILTIGHEIM SU TT / STRASBOURG CHEMINOTS ASCS / ILLKIRCH GRAFFENSTADEN AP / ROSHEIM CA / ZORN TT HOCHFELDEN / BRUMATH UNITAS TT / STRASBOURG RC / BENFELD LAURENTIA S.S.C. / STRASBOURG ST JOSEPH / Compagnie Transports Strasbourg / STRASBOURG ELECTRICITE AS / CREDIT MUTUEL AS / GUNDERSHOFFEN P79 / OBERNAI CA / ERGERSHEIM FCJ / SELESTAT CCA / DORLSHEIM SD / HAGUENAU T.T. / OBENHEIM CTT / SOUFFEL TT / BOOTZHEIM FCJ / SCHIRRHAIN-SCHIRRHOFFEN CSCSN / HANAU TT / ALCATEL LUCENT ILLKIRCH AS / WISSEMBOURG NORD ALSACE TT / BERSTETT T.T. / HOERDT T.T. / DRULINGEN T.T. / GRIESHEIM DINGSHEIM TT / CHATENOIS C.C.A. / MARMOUTIER CSE / Hôpitaux Universit. Strasbourg / LILLY AS TT / SARRE-UNION CTT / Avenir Kochersberg TT / NEUDORF USE / VAL DE MODER 77 CTT / STRASBOURG EUROMETROPOLE TT

CD 68 : COLMAR MJC / RIXHEIM PPA / OSTHEIM CPPC / HORBOURG-WIHR TT / COLMAR AJE / HUNINGUE TTC / MULHOUSE TT / THANN TTC / WINTZFELDEN TT / COLMAR C.C.C. T.T. / ANDOLSHEIM TT / BERGHEIM CSS / VAL de LIEPVRE ASCL

CD 88 : ANOULD CP / ST DIE SRD TT Déodatien / UZEMAIN / LA HOUSSE-VANEMONT ASTT / BAINS LES BAINS AM. PONG. / VITTEL SAINT REMY A.S. / MIRECOURT Lift Club / VAGNEY A.T.T. / GOLBEY / LA BRESSE T.T. / FRESSE SUR MOSELLE A.T.T. / ELOYES C.L.L.T.T. / EPINAL T.S.P. / MOYENMOUTIER VRRT / DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC / REMIREMONT T.T. / LA BOURGONCE ST MICHEL TT / RUPT SUR MOSELLE C.P. / CHARMES-VINCEY T.T. / ETIVAL ASRTT / MONTHUREUX SUR SAONE TT / THIAVILLE L2V TT / THAON CHENIMENIL E.S.T.T. / DOMPAIRE USTT / BAZOILLES AMICALE TT / BEGNECOURT Club

Associations non présentes ou non représentées :

CD 08 : SEDAN TT / GIVET CTT / CLIRON PPC / FLOING PPC / VOUIERS LE CHESNE CTT / LES MAZURES TT / VIREUX TT2 / NOUZONVILLE CTT / CARRIGNAN YVOISIEN CTT / MOGUES TT / LIART PP

CD 10 : TROYES OS NOES / ST MESMIN TT / AIX EN OTHE SDDTD / PONT SUR SEINE ASLP / BRIENNE CP

CD 51 : DIZY US TT / FISMES US / CHALONS JA / ST BRICE COURCELLES ASSBC / VITRY TOP / COMPERTRIX FTT / LES MESNEUX ASC / PLIVOT ASPP / FERRE-CHAMPENOISE TT / SERMAIZE LJ / CLOYES AL / JONCHERY SUR VESLE PPC / BARBONNE TT / CS BETHENY TT / STE MENEHOULD VVV / MAREUIL PIERRY PP / CHEPY ASCJ /

CD 54 : BRIEY U.S. TT / DIEULOUARD F.J.E.P. / BAYON TT / TIERCELET M.J.C. / MERCY LE BAS F.E.P. / FRAIMBOIS FR / CUTRY TT

CD 55 : BAR LE DUC / SPINCOURT A.T.T.S. / ETAIN R.A.S.S.

CD 57 : NEUFGRANGE / SPICHEREN C.S.N. / VOLMUNSTER F.J. / BASSE HAM ALPA / AUDUN LE TICHE JSA / SCHMITTVILLER ATT / ROUSSY LE VILLAGE TT / REMILLY TT

CD 67 : STRASBOURG AS EUROMETROPOLE/ SOULTZ SOUS FORETS TT / ERSTEIN CH / KESKASTEL TT / GERSTHEIM CSD / ESCHAU CTT / BETSCHDORF TT / LEUTENHEIM C.T.T. / BEINHEIM C.T.T.B. / BARR TT / WOLXHEIM AP / MARIENTHAL ASC CONCORDIA TT / ROSSFELD UTL / DURRENBACH ATTD

CD 68 : MULHOUSE FC / ISSENHEIM TT / SAINT-LOUIS TT / INGERSHEIM SSSA / ILLZACH TTSJB / MULHOUSE C.C.C. T-T / WITTELSHEIM MDPA TT / ENSISHEIM T.T.M.C / ROSENAU TT / ROUFFACH ASC / SOULTZ CSM TT / LAUTENBACH SCHWEIGHOUSE U.S

CD 88 : NEUFCHATEAU T.T. / STE MARGUERITE C.T.T. / XONRUPT A.S.C.X.L. T.T. / HADIGNY FR TT

Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président Pierre BLANCHARD accueille les participants et déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Il rappelle l'ordre de jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 7 janvier 2017
2. Allocution du Président de la Ligue
3. Rapport moral du Secrétaire Général
4. Présentation du fonctionnement des services régionaux suite à la restructuration
5. Démarches de simplification administrative
6. Présentation du nouveau site internet de la Ligue du Grand Est
7. Présentation du Compte de Résultat 2016/2017 et du Bilan au 30 juin 2017
8. Rapport des Vérificateurs aux Comptes
9. Vote sur le Rapport Financier 2016/2017
10. Vote sur l'affectation du Résultat aux Fonds Associatifs
11. Présentation du Budget Prévisionnel 2017/2018
12. Vote du Budget Prévisionnel 2017/2018
13. Désignation du Commissaire aux Comptes de la LGETT
14. Intervention sur le Championnat par équipes 2018/2019
15. Rapports d'Activités des différentes Branches
16. Questions Diverses
17. Remise des Mérites et des Récompenses
18. Le point prévu « Interventions des Personnalités » est remplacé par une Présentation de la Coupe du Monde 2018 par son Commissaire Général
19. Clôture de l'Assemblée Générale

Il constate avec satisfaction une assistance nombreuse, et annonce le taux de participation : 231 clubs présents sur 308, représentant 751 voix sur 934 possibles.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 janvier 2017

Le Président demande si le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 7 janvier 2017, adressé à tous, soulève des remarques.

Aucune observation n'étant portée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

2. Allocution du Président de la Ligue

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs du Grand Est,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Ligue,
Mesdames et Messieurs les représentants de nos partenaires institutionnels,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chers amis sportifs,

Je vous présente les excuses de :

- M. Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional du Grand Est
- Mme Anouchka CHABEAU, Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- M. Dominique NATO, Directeur du CREPS de Nancy
- M. Bruno GENARD, Directeur du CREPS de Reims
- M. Daniel SCHMITT, Directeur du CREPS de Strasbourg
- M. Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du CROS d'Alsace
- M. Damien COLLARD, Président du CROS de Champagne-Ardenne
- M. Alain LUX, Président du CROS de Lorraine

J'ai grand plaisir à vous accueillir dans cette Maison Régionale des Sports, centre névralgique du sport dans le Grand Est, et magnifique outil mis à notre disposition par le Conseil Régional.

Après une Assemblée Générale de fusion en début d'année, nous voici réunis pour cette première Assemblée Générale ordinaire de la Ligue du Grand Est, née sur ordre de l'Etat après l'adoption de la Loi NOTRe et la disparition des anciennes régions d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine.

Nous avons fait le choix il y a un an de ne pas subir cette réforme, de la prendre positivement, de la voir comme une opportunité d'aller de l'avant pour construire le modèle du Ping de demain.

Tout a été fait ? Bien sûr que non, et nous devons continuer d'avancer !

Tout est parfait ? Bien sûr que non, et des aménagements seront nécessaires !

Mais avant de rentrer un peu plus en détail dans mon propos liminaire, il me tenait à cœur de préciser que toutes nos décisions, toutes nos réflexions, ne sont guidées que par l'intérêt suprême de nos clubs, de nos licenciés, et de notre développement. Vos dirigeants bénévoles de la Ligue du Grand Est se sont fixés cette ligne de conduite, et il serait faux de penser le contraire.

Cette première année d'existence aura vu les premières sorties de nos équipes régionales sous les couleurs du Grand Est. Les résultats auront été mitigés pour nos quatre

formations présentes aux Championnats de France des Régions à Villeneuve-sur-Lot, mais beaucoup plus prometteurs lors des derniers Internationaux Jeunes d'Alsace et des Internationaux Jeunes du Luxembourg, avec à chaque fois une première place au classement général pour notre délégation. De brillantes performances individuelles auront aussi marqué ces épreuves, tout comme lors des Internationaux Jeunes de Liège.

Pour la saison qui débute, ce ne sont pas moins de sept sorties nationales ou internationales qui seront proposées à notre jeune élite.

Les couleurs du Grand Est auront également été mises en valeur par nos licenciés et clubs lors des différentes épreuves nationales de la saison 2016/2017, et je ne saurai passer sous silence, même si je crains de ne pouvoir être exhaustif, les résultats suivants.

Lors des Championnats de France Corps, Arnaud CABALLERO s'est emparé de la médaille d'or en simple Messieurs. Il aura sans aucun doute montré la voie à nos Vétérans qui se sont aussi distingués par le biais de Jean-Louis LAMARRE, médaillé de bronze en V2, et Alain GEOFFROY, médaillé d'argent en V3. Sans oublier le doublé réalisé en catégorie V3 de la Coupe Nationale Vétérans, remportée par le club de Saint Avold devant Saint Louis. Aux Championnats de France Handisport, Alan PAPIRER et Bastien GRUNDELER se seront également parés d'or dans leur catégorie respective.

Je terminerai ce rapide tour d'horizon par les Championnats de France Individuels, avec :

- ✓ dans la catégorie "Benjamin" : la médaille d'or en double fille pour Léa MINNI et Elise PUJOL
- ✓ dans la catégorie "Minime" : la médaille de bronze en individuel pour Charlotte LUTZ, qui aura également remporté le Stiga Masters plus tôt dans la saison
- ✓ dans la catégorie "Cadet" : la médaille d'argent en double pour Myshaal SABHI et la médaille de bronze en individuel pour Camille LUTZ
- ✓ dans la catégorie "Junior" : les médailles de bronze en individuel et double pour Mélissa HAUSHALTER, la médaille de bronze en double pour Esteban DORR et Victor DEVILLE
- ✓ et enfin dans la catégorie "Senior" : la médaille d'argent en individuel pour Pauline CHASSELIN, qui remporte également la médaille de bronze en double associée à Emilie JAFFEUX

Joé SEYFRIED aura quant à lui mis à profit sa dernière année dans la catégorie juniore pour ramener du Cap, en Afrique du Sud, une belle médaille de bronze en Double des championnats du Monde.

Nous avons également la chance d'avoir dans notre région quatre équipes évoluant au sommet de la pyramide du Championnat de France, avec Metz en Pro B Messieurs, Schiltigheim en Pro B Dames et Etival en Pro A Dames. Et puis bien sûr l'équipe féminine de Pro A messine qui, en plus d'un honorable parcours en Ligue des Champions, a réalisé l'exploit de remporter, pour la troisième fois consécutive, le titre de Championne de France.

Autant d'occasions de pouvoir assister à des rencontres de très haut-niveau et de promouvoir notre discipline par l'excellence de nos résultats.

Mais il y d'autres occasions de voir du Ping de Haut-Niveau tout au long de la saison. Notre Ligue est en effet connue et reconnue pour l'organisation d'épreuves nationales et internationales prestigieuses sur son territoire.

L'évènementiel est sans aucun doute un outil promotionnel important et donc, je l'espère, un vecteur à terme de développement. Avant de remettre le couvert en 2017/2018 avec l'organisation et l'accueil de cinq épreuves majeures, dont les premiers Internationaux Jeunes du Grand Est en janvier 2018, ce ne sont pas moins de sept compétitions qui auront été orchestrées de main de maître la saison dernière :

- la dernière édition des Internationaux Jeunes de Champagne-Ardenne, avec Charleville-Mézières ;
- la dernière édition des Internationaux Jeunes de Lorraine, qui deviennent donc les Internationaux Jeunes du Grand Est, avec Pont-à-Mousson ;
- la dernière édition des Internationaux Jeunes d'Alsace, avec Mulhouse ;
- les InterComités de la Zone Est, avec Saint-Dié-des-Vosges ;
- les Championnats de France corporatifs, avec Pont-à-Mousson ;
- les Euro Mini Champ's, avec Schiltigheim ;
- le Circuit Mondial Junior, c'est-à-dire les Internationaux de France, avec Metz.

Je disais à l'instant que ces épreuves étaient un outil promotionnel important. Certes, mais pas seulement. Outre le fait, loin d'être négligeable, de permettre à nos licenciés de participer à ces épreuves près de chez eux, et donc à moindre frais, il s'agit aussi pour la Ligue d'une réelle nécessité financière. Les bénéfices de ces manifestations exceptionnelles ne sont pas neutres, et sont surtout les bienvenus.

En effet, le résultat de notre premier exercice comptable n'est pas fameux. Je ne voudrais pas vider de son contenu le rapport de nos financiers, mais il est difficile de se satisfaire d'un déficit de fonctionnement de plus de 85.000 Euros, ramené à « seulement » - 55.000 Euros grâce aux manifestations décrites précédemment.

Nous ne pourrions nous permettre d'absorber un tel déficit régulièrement, même si j'ai bon espoir qu'un tel exercice, si particulier du fait de la fusion, ne soit pas récurrent. L'intégration, en cours de saison, de trois comptabilités en une n'aura pas été chose aisée, et nous avons fait le choix d'apurer un bon nombre de créances qui étaient dues depuis trop longtemps, en même temps que certaines charges à occurrence unique devaient être réglées.

Il nous faudra néanmoins faire preuve de vigilance, et c'est tout le sens du Budget Prévisionnel qui vous sera présenté ultérieurement. Une attention particulière y est portée au niveau de nos charges de structure et de personnel, ainsi qu'à notre fonctionnement institutionnel. La rationalisation et la mutualisation réalisée de nos services régionaux, avec une diminution des effectifs salariés, une centralisation sur le siège unique ici-même à Tomblaine, des frais de fonctionnement non augmentés des charges inhabituelles de la fusion, devraient nous mettre sur la bonne voie.

En janvier dernier, je m'engageais devant vous à un certain nombre d'impératifs qui se présentaient à nous avant la trêve estivale.

La réorganisation des services régionaux, en phase avec notre politique, en était un. Le résultat vous sera présenté par le Directeur Général dans la matinée.

D'avoir des commissions opérationnelles et réactives en était un autre, pour gérer l'existant dans un premier temps et réfléchir rapidement au futur. Les rapports d'activités retracent cette volonté, et certaines présentations ultérieures vous exposeront l'état actuel de nos réflexions.

Enfin, l'harmonisation des tarifs régionaux, tant administratifs que sportifs, constituait le dernier projet d'importance à réaliser avant la reprise de la saison. Nous avons, au sein de

nos trois anciennes Ligues, de très profondes disparités. Pour une même licence, les prix pouvaient aller du simple au double. Il aura fallu trouver le juste milieu, tout en permettant aux comités départementaux le souhaitant d'activer d'autres leviers leur étant propres, mais aujourd'hui le résultat est là.

Les tarifs sont désormais identiques sur l'ensemble du territoire régional : certains clubs ont malheureusement connu une augmentation, d'autres, plus nombreux, une diminution.

La réalisation de ces impératifs étant dernière nous, je fixais également des objectifs à plus ou moins long termes qui devaient guider nos réflexions. Ces objectifs étaient d'ordre technique, administratif, de développement, ou encore sportifs. L'élaboration de notre Projet Associatif Global, pierre angulaire de notre action durant l'olympiade 2017/2021, aura ainsi permis la mise à plat de nos anciens modes de fonctionnement, la réalisation d'un état des lieux concret, mais nous servira aussi et surtout de feuille de route pour les quatre prochaines années.

Ce document collaboratif très profond, complété annuellement par un Plan d'Actions, et partagé avec nos partenaires institutionnels, est au final le recueil de nos objectifs principaux à venir. Son écriture aura donc été fastidieuse, mais je vous invite toutes à tous à le consulter afin d'y trouver le catalogue de nos actions, mais aussi des idées pouvant vous concerner.

Les premiers objectifs concernaient nos actions techniques et notre politique d'accession au haut-niveau. Les premiers stages régionaux estampillés « Grand Est », qu'ils soient de progression ou de performance, se sont globalement bien passés la saison dernière. Une organisation similaire est d'ores et déjà reconduite et nous proposerons plus de 1000 journées-stagiaires cette année.

La rationalisation de nos structures doit désormais occuper nos esprits. Nous sommes la seule Ligue avec encore trois Pôles Espoir. Des décisions seront à prendre rapidement, afin que chacun puisse avoir un temps raisonnable d'adaptation à notre nouvelle filière, mais il paraît utopique, tant sur le point humain, que sur celui des performances ou sur celui des finances, de s'obstiner à conserver un nombre de structures si important. Le mois de janvier semble pertinent en terme de période de choix, car cela laissera encore plus de huit mois avant la prochaine rentrée scolaire, permettant à tous d'avoir les éléments en main suffisamment tôt pour réfléchir sereinement au meilleur choix le concernant.

Les objectifs administratifs à présent. Ils étaient simples, destinés à pouvoir préparer puis lancer la saison 2017/2018 sous les meilleurs auspices. Pour cette première année, il n'aura malheureusement pas été possible d'harmoniser l'ensemble de nos procédures de réaffiliation, ou encore d'inscriptions aux épreuves. Cela devra faire l'objet d'améliorations dans le futur et, sous couvert des évolutions promises par les services informatiques fédéraux, devra permettre aux clubs le souhaitant une plus grande dématérialisation de nos procédures, sans réduction du service rendu par ailleurs.

Au sujet du développement et de la promotion de notre activité, les objectifs étaient nombreux et variés. La mise en route des actions est un fait, il conviendra de poursuivre l'extension des bonnes habitudes de chacun sur l'intégralité du territoire régional :

- ✓ la mise en place de Ping Tours,

- ✓ le lancement du Ping Santé Grand Est,
- ✓ une nouvelle session de formation d'accompagnateurs au Dispositif d'Accompagnement des Clubs afin d'être capable de mailler intégralement la région et de répondre à toutes les demandes,
- ✓ le lancement du projet « Ping à l'école » et de son kit à destination des enseignants,
- ✓ l'écriture de conventions de développement avec nos comités départementaux,
- ✓ la tenue de séminaires décentralisés et territorialisés sur le développement de vos associations et la diversification des pratiques,
- ✓ la création de Formations-Flash sur des thèmes donnés...

... Voilà autant de projets qui ont été initiés et ont, ou vont connaître, leurs débuts incessamment sous peu.

Et au sujet de la promotion, le nouvel annuaire régional a pour sa part vu le jour cet été, il sera suivi avant la fin de l'année par notre Revue Régionale du Tennis de Table dans le Grand Est. Et les échéances, pour le moins tendues, qui concernaient la création de notre tout nouveau site internet, ont été tenues. Ce dernier est en ligne depuis cet été. Très complet et à jour, il doit rapidement devenir votre source d'information principale, tout comme un outil de promotion extérieure certain, avec les habituels et désormais irremplaçables réseaux sociaux.

Si notre rôle est de vouloir semer la graine du développement dans vos esprits, soyez persuadés de notre implication forte à vos côtés pour que l'accueil et la fidélisation de ces nouveaux publics soient les meilleurs possibles.

Nous comptons à l'issue de la saison dernière près de 18.000 licenciés, répartis dans 318 associations. Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à l'année précédente, mais sont le reflet d'une réalité nationale et intra-disciplinaire : moins de pratique compétitrice pour davantage de liberté.

Il est une certitude : c'est moins par la compétition que passera notre progrès, que par notre capacité à répondre aux attentes différentes mais non moins exigeantes des pratiquants loisirs et bien-être.

Nous avons les outils et savons aujourd'hui capter l'intérêt de ces nouveaux publics... Il est désormais de votre ressort de savoir les accueillir. Nous ne pouvons le faire à votre place, vous êtes les principaux acteurs, ceux du terrain, et de votre envie, de votre structuration, dépendent les retombées finales de nos efforts collectifs.

Mais il est évident que nous ne pouvons pas et ne voulons surtout pas délaisser nos pratiquants classiques, nos licenciés traditionnels, et il nous faut trouver des solutions pour les fidéliser et accompagner au mieux leur pratique et leur envie de Tennis de Table. C'était le quatrième objectif, celui concernant la gestion classique de notre activité, et ses aspects sportifs.

La Commission Régionale d'Arbitrage et celle de l'Emploi et de la Formation ont ainsi concilié puis arrangé les pratiques diverses pour arriver à un nouveau fonctionnement en usage depuis septembre : les indemnités sont indexées sur celles en vigueur à la Fédération, les clubs sont responsabilisés dans la nomination des Juge-Arbitres neutres sur le championnat par équipes, les formations, qu'elles concernent les techniciens, dirigeants ou arbitres, sont régionalisées mais décentralisées sur tout le territoire pour plus d'uniformité, de cohérence et de partage d'expériences.

Nous avons terminé la saison 2016/2017 en organisant nos anciennes compétitions régionales sur les anciens territoires régionaux. Il nous fallait dès cette saison être prêts à lancer nos épreuves individuelles sur le format « Grand Est ».

Nous n'avions sur ce sujet ni de choix ni de répit, car pour toutes les épreuves à vocation qualificative pour des échelons nationaux, les quotas de qualifiés sont dès cette saison 2017/2018 établis en tenant compte des nouvelles Ligues... Impossible d'organiser plusieurs Championnats régionaux Vétérans quand nous n'avons qu'un seul qualifié dans certains tableaux, élémentaire mais restrictif !

Ce sont les mêmes considérations qui ont mené à la nouvelle organisation du Critérium Fédéral régional. Comment combiner la nécessité d'une division unique pour les montées vers l'échelon national, sans obliger le joueur montant de départemental à des déplacements ubuesques ? Voilà le pourquoi du Critérium Fédéral Régional Messieurs à deux niveaux, avec trois Régionale 2 territorialisées pour limiter les déplacements, et une Régionale 1 unique pour aguerrir à l'échelon national et fournir les meilleurs montants de notre Ligue. Le premier tour est passé, avec son lot de positif et de négatif. Nous en sommes conscients, et il faudra parfaire notre organisation sur place pour nos joueurs... Rome ne s'est pas faite en un jour, n'ayons pas la vanité de croire que la Ligue du Grand Est le pourra.

De même, il conviendra que la réflexion soit à nouveau menée sur le Critérium Fédéral Régional Féminin. Lors de l'élaboration de la réforme, ces dernières évoluaient directement en régional et il paraissait alors difficile, encore plus que pour des montants messieurs, de les obliger dès l'inscription à des déplacements lointains. Mais depuis, et j'en suis ravi, ces dernières peuvent faire le choix de jouer au plus proche de chez elle, à leur niveau, dans les échelons départementaux. Dès lors qu'elles ont désormais une option, et vu le nombre réduit de participantes dans certains territoires de Régionale 1 féminine, la question d'une R1 unique peut et doit à nouveau se poser.

Avant de vous parler un peu du championnat par équipes, laissez-moi terminer au sujet des épreuves individuelles en remerciant les clubs ayant souhaité accueillir des épreuves régionales pour cette saison. Toutes ont trouvé preneur mais, pour un meilleur équilibre géographique, je ne peux qu'inciter les associations de certains départements à plus postuler, afin d'avoir elles aussi parfois des épreuves régionales à proximité immédiate de chez eux.

Je n'ai pas souhaité que le championnat par équipes soit impacté par la fusion territoriale dès cette saison. Nous gérons donc, encore pour quelques mois, trois championnats territoriaux, calqués sur les anciennes frontières régionales.

Il me semblait opportun de laisser à la Commission Sportive Régionale le temps d'une réflexion apaisée et approfondie. Les règlements sportifs seront ainsi adoptés lors du prochain Conseil de Ligue de fin décembre, et chacun sera en connaissance des tenants et aboutissants avant le début de la deuxième phase. Ce point fera d'ailleurs l'objet d'une intervention spécifique en fin d'Assemblée Générale.

Mais je vais répéter mon propos du début d'année : « soyons à l'écoute de l'envie grandissante et légitime de pouvoir jouer, à chaque échelon, au plus près de chez soi, en s'affranchissant au besoin de frontières administratives qui ne correspondent en rien à l'implantation de nos associations ». Pourquoi deux clubs distants de cinq kilomètres, mais malheureusement situés dans deux départements différents, ne pourraient-ils pas jouer entre eux dès le plus bas niveau départemental.

La Ligue peut permettre ce genre de choses. Elle le fera d'ailleurs dans ses plus hauts échelons régionaux, où bien évidemment les poules seront faites géographiquement.

Mais elle ne le fera pas plus bas dans la pyramide sans l'accord de ses Comités Départementaux. Certains y sont réticents ou frileux, malgré l'assurance de la liberté dans le choix du jour et de l'heure de la rencontre, malgré l'assurance de rentrées financières préservées. Ils devront désormais se positionner très vite, et dire s'ils s'engagent ou non aux côtés de la Ligue dans ce nouvel élan. Personne n'y sera obligé et, chaque comité ayant son histoire propre et ses raisons, chaque décision sera non seulement respectable, mais respectée.

J'en arrive au bout de mon propos, mais accordez-moi au préalable de vous faire part d'une réflexion personnelle.

Cette réforme territoriale nous a été imposée, mais prenons la positivement.

La résistance au changement est typiquement française. Surmontons-la et construisons ensemble notre Ping de demain.

Soyez intransigeants, mais compréhensifs avec vos dirigeants régionaux. Ils ont à gérer, au mieux de vos intérêts, la plus importante réforme qu'ait connue le sport depuis de nombreuses années...

Du temps et des adaptations seront indispensables.

Je tiens à présent à remercier nos partenaires institutionnels :

- Le Conseil Régional du Grand Est ;
- La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- Les Comités Régionaux Olympiques et Sportif.

Je remercie également nos partenaires privés :

- La société Wack Sport ;
- Le Crédit Mutuel ;
- Nos annonceurs occasionnels et réguliers.

J'exprime toute ma gratitude aux membres du Conseil de Ligue pour leur aide et leur confiance, et plus particulièrement aux membres du Bureau pour leur précieux soutien et leur implication sans faille.

J'adresse des chaleureux remerciements à l'ensemble des salariés de la Ligue pour la qualité de leur travail, leur implication sans faille et même leur enthousiasme face au défi que représentait cette fusion. En cette période compliquée, vos élus et les clubs ont pu compter sur vos compétences et vos disponibilités. Soyez-en sincèrement remerciés.

Enfin, merci à vous, dirigeants des clubs, relais des actions et décisions, pour votre présence massive. Vous sur qui nous pouvons nous appuyer pour le développement de notre discipline et qui êtes, par vos actions qualitatives et bénévoles, les fers de lance de notre sport.

A bientôt dans les salles, pourquoi pas lors des premiers Championnats Individuels du Grand Est, grande fête régionale, qui aura lieu pour cette saison au mois de juin à Metz. Faisons-en une belle réussite.

Bonne saison à tous et merci de votre attention.

3. Rapport moral du Secrétaire Général

Bonjour à toutes et à tous !

C'est notre première Assemblée générale classique de la Ligue du Grand Est et je voudrais aborder 2 points:

- Point N°1 : il paraît que le rôle du Secrétaire Général est de commencer à vous abreuver de chiffres.
- Point N°2 : quelques infos sur le fonctionnement administratif.

Les données qui suivent proviennent toutes du SPID avec une fusion des informations concernant les données des 3 anciennes ligues, Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.

Au 30 juin 2017, la LGETT comptait 17.866 licenciés qui se répartissaient ainsi :

8.869 licences traditionnelles, soit 49,64 % au lieu de 9.014 au 30 juin 2016

6.523 licences promotionnelles soit 36,51 % au lieu de 6.854 au 30 juin 2016

2.474 licences événementielles soit 13,85 % au lieu de 2.606 au 30 juin 2016

Au bilan, c'est donc une perte de 538 licenciés par rapport à la saison dernière.

Hors licences événementielles, elle affecte aussi bien les licences traditionnelles avec une perte de 145 licences (-1,61 %) que promotionnelles avec une perte de 331 licences (-4,83%).

Cette baisse de licenciés est inégale suivant nos territoires, le territoire alsacien enregistrant une baisse de 2,63 %, le territoire champardennais de 0,58% et le territoire lorrain de 4,01%.

En regardant la situation depuis 2013, la perte est de 16,22% licenciés. Le CD 52 et le CD 88 enregistrent une progression, uniquement due à une forte progression de licences promotionnelles.

En ce qui concerne le Bas-Rhin, qui apparaît comme en complet anachronisme avec les autres Comité, l'explication tient au fait des aides apportées au cours de l'olympiade 2008-2012 par la Conseil Général, aides qui incitaient les clubs à "faire" des licences traditionnelles, plutôt que promotionnelles.

Autre phénomène qui doit nous interroger : le vieillissement de nos licenciés.

En règle générale, seule la catégorie vétéran enregistre une progression régulière du nombre de licenciés, les autres de poussins à seniors diminuant chaque saison. Depuis 2013, c'est une chute de 1.353 licences poussines et de 1.261 licences benjamines que nous avons enregistrées, soit près de 90% de nos pertes en licenciés.

Alors que le ministère met l'accent sur la pratique féminine, l'érosion de nos féminines licenciées devient une préoccupation. Pour la saison passée, nous avons enregistré une baisse de 141 (4,20%) des licenciées féminines, baisse uniquement dues à des licences promotionnelles.

Depuis 2012, c'est une perte de 935 licenciées que nous avons enregistrée (soit 22,54%) dont 455 traditionnelles soit 48,66%.

Ce tableau montre le type de licences en fonctions des catégories, nous constatons chez les plus jeunes (poussins-benjamins) la faible licenciation traditionnelle (seulement 18,80%), alors que pour les juniors-seniors et vétérans c'est la tendance inverse que l'on observe (77,19% de licenciés traditionnels).

En regardant avec la population de la région Grand Est, alors que les jeunes (de poussins à cadets) représentent 42,27 % des licenciés de la Ligue, ils ne représentent que 17,74 % de la population.

A contrario les adultes (juniors et seniors, 30,54% de la population) ne représentent que 25,87% des licenciés et les vétérans 31,86% (51,72% de la population).

En ce qui concerne le nombre de licenciés par clubs, jusqu'en 2012 nous avons assisté à une progression quasi constante passant de 47,28 licenciés par clubs au 30/06/2003 à 52,95 au 30/06/2012, depuis nous constatons une baisse régulière.

Au 30/06/2017, il n'y avait plus que 48,36 licenciés par clubs. Le constat est le même pour les licences traditionnelles où nous sommes passés de 27,35 en 2003 à 30,92 en 2013 pour revenir à 27,97 en 2017.

Avec 541 licences (dont 125 traditionnelles, 2^{ème} au niveau de la ligue) c'est le club de Neuves Maisons (CD54) qui est en tête du nombre de licenciés, suivi par Amnéville (CD57) avec 386 licences, Metz TT (CD57) avec 379 licences (dont 132 licences traditionnelles), Maizières les Metz (CD57) avec 311 licences et Villers les Nancy (CD54) avec 266 licences. Pour le territoire alsacien, le club d'Haguenau (CD67) avec 233 licences prend la 6^{ème} place, alors que pour le territoire champardennais, il faut aller à la 12^{ème} pour trouver Chalons en Champagne avec 194 licences (mais avec 124 licences traditionnelles, ce dernier se classe 3^{ème} club de la ligue).

Entre les saisons 2015-16 et 2016-17, 310 clubs ont été présents les 2 saisons.

On compte 128 clubs (41,29%) qui ont progressé en nombre de licences, la plus forte progression étant celle de Villers les Nancy (+ 41 licences dont 18 compétitions).

A l'opposé, 150 d'entre eux (48,39%) ont perdu des licenciés, les plus grosses baisses étant celles de Thionville (- 123 licences) et Obernai (-103 licences), essentiellement des licences promos.

Pour en terminer, nous constatons une baisse régulière du nombre de clubs suite à des fusions, mais aussi par la disparition de clubs en général ayant moins de 20 licenciés.

Pendant la même période, nous avons enregistré 85 créations de clubs dont seulement 44 sont encore en activité.

J'aborderai à présent le deuxième point, celui du fonctionnement administratif.

Avant tout, je tiens à remercier toute l'équipe des services régionaux qui fournit un travail remarquable et qui a dû s'adapter rapidement aux nouvelles contraintes administratives.

A l'issue de cette intervention, Vincent BLANCHARD, notre Directeur Général des Services, vous présentera l'ensemble des membres de ses services, en vous précisant leur zone d'action prioritaire.

Sur le plan administratif, nous pouvons dire que cette 1^{ère} année de fonctionnement de notre ligue aura permis la nécessaire mise à plat de toutes nos anciennes procédures, afin de réfléchir au mieux aux nécessaires démarches de mutualisation de nos actions.

L'ensemble des services est désormais localisé ici même au siège de la Ligue du Grand Est, dans cette belle et fonctionnelle Maison Régionale des Sports de Tomblaine.

L'ensemble des quatorze contrats de travail des professionnels des trois anciennes Ligues avait été transféré au sein de la Ligue du Grand Est nouvellement créée. Avec les trois cadres d'Etat qui étaient placés auprès de nos Ligues, les services comptaient le jour de la fusion 17 professionnels.

Toujours dans une démarche de mutualisation, mais aussi de rationalisation, les services régionaux comptent désormais onze salariés de droit privé et non plus quatorze. Nous avons toujours la chance d'avoir deux cadres d'Etat placés auprès de la Ligue du Grand Est, et ce sont ainsi 13 professionnels de l'activité qui sont aujourd'hui à votre service.

Au niveau des démarches administratives, et compte tenu des incertitudes sur le plan financier, nous avons été contraints de mettre en place une certaine rigueur quant aux méthodes concernant les réaffiliations, afin de s'assurer de la régularisation des dettes antérieures et de pouvoir répartir sur des bases saines.

Pour la saison prochaine, il est envisagé d'améliorer ces méthodes et de tendre à donner un peu plus de souplesse. De même en ce qui concerne les possibilités offertes par SPID Monclub en matière de gestion des inscriptions aux épreuves. Cela fera l'objet d'un point spécifique ultérieurement dans la matinée.

Il a donc pu y avoir quelques difficultés au démarrage, mais globalement et j'insiste, cela s'est plutôt bien passé et aucun écueil n'a été insurmontable.

Une autre de nos priorités est évidemment la communication, tant externe qu'interne, notamment en direction de nos clubs et de nos licenciés.

La conception puis la réalisation du nouveau site internet de la Ligue du Grand Est, sous-traité après appel d'offre, en aura été l'acte fondateur.

L'objectif que nous nous étions assigné d'avoir un site opérationnel durant la trêve estivale a été tenu, et la mise à jour du site s'est ensuite faite progressivement. Dès la fin des vacances, ce site, dont Silvia vous fera une présentation au cours de cette Assemblée, offrait à tous nos dirigeants de clubs et licenciés le maximum d'informations.

Il faut que nous prenions l'habitude d'en faire la source d'informations principale, et les différents responsables de commissions ont la volonté de faire les contenus le plus clair possible, facilement accessible.

Ce site, très complet, est combiné avec la mise en place d'une Lettre d'Information électronique ou Newsletter, diffusée aux licenciés, et qui permet d'avoir les dernières informations et des renvois directs vers le site afin de pouvoir rechercher les éléments complémentaires.

Le « Courrier Officiel », destiné aux dirigeants désignés par vos soins lors de la procédure de réaffiliation, comprend quant à lui et comme son nom l'indique, toutes les communications officielles à destination de vos clubs, qu'il s'agisse de convocations, bulletins d'inscriptions, procédures, calendriers, appels à candidatures, etc... C'est la voie de communication principale de la Ligue envers ses dirigeants de club.

Au niveau du fonctionnement des instances dirigeantes, nous avons trouvé notre formule de croisière avec, en règle générale, une réunion du Bureau de Ligue qui précède à chaque fois un Conseil de Ligue.

Depuis le 1er janvier, nous avons ainsi tenu 4 Conseils de Ligue et 3 Bureaux de Ligue.

Concernant les commissions, toutes se sont réunies au moins une fois depuis le 1er janvier, sachant que bien évidemment c'est la Commission Sportive qui a tenu le plus de réunions, ce qui s'explique par la nécessité d'élaborer les règlements sportifs de cette saison, mais aussi pour la saison à venir.

L'Instance Régionale de Discipline n'a été appelée à se réunir qu'une fois, tandis que le Jury d'Appel Régional n'a pas encore eu à intervenir, et c'est tant mieux.

Dernier point que je souhaitais aborder, le Conseil de l'Ordre. L'attribution des médailles de bronze, d'argent et d'or du mérite régional divergeait assez profondément dans les trois anciennes ligues.

La Champagne Ardenne était celle qui l'accordait le plus facilement, alors que la Lorraine était beaucoup plus rigoureuse. Le nécessaire a été fait pour cette promotion, et une réflexion plus poussée est en cours pour application la saison prochaine.

Je vous remercie de votre attention et surtout d'avoir été attentif lors de la présentation des différentes données.

4. Présentation du fonctionnement des services régionaux suite à la restructuration

Le Directeur Général des Services rappelle que les locaux mis à disposition de la Ligue viennent d'être agrandis et que dorénavant tout le personnel se trouve en un même lieu. Il fait ensuite une présentation des différentes personnes travaillant au sein des services régionaux et de leurs missions.

Silvia DA SILVA est plus particulièrement chargée du secrétariat général et de la promotion et de la communication.

Ensuite, les services sont répartis en 3 pôles :

- Un pôle administratif et sportif sous la responsabilité de Catherine BARBIER CARPENTIER, Matthieu MICHEL ayant plus particulièrement en charge la gestion sportive et technique et Cédric LACHAMBRE en charge l'accueil et la gestion comptable.
- Un pôle développement avec Pierre LEGENDRE comme coordonnateur du développement et de la formation, Guillaume KRATZ et Thierry WICK comme agents de développement
- Un pôle technique avec Guillaume SIMONIN comme coordonnateur technique, entouré de Jérôme RICHERT, Benjamin GENIN, Cyril MAYEUX en tant que cadres techniques et Sébastien KOELHER comme apprenti.

5. Démarches de simplification administrative

Le Vice-Président en charge des Finances Christophe PORTE présente une proposition visant à simplifier les démarches administratives, qui serait mise en place à compter du 1^{er} juillet 2018.

Elle concerne les procédures SPID au niveau des réaffiliations, des engagements au critérium fédéral et éventuellement aux autres compétitions individuelles.

L'accès à ces nouvelles fonctionnalités serait ouvert aux clubs qui accepteraient la mise en place du prélèvement automatique.

La démarche étant :

- Accord du club par renvoi d'un mandat de prélèvement
- Mise en place du prélèvement automatique
- Ouverture des droits aux fonctionnalités en ligne
- Prélèvement des sommes dues à la Ligue

Un échéancier sera établi en début de saison sur la base des dates de prélèvement au 15 juillet, 15 octobre, 15 janvier et 15 juin, les clubs ayant une information 15 jours avant sur le montant des sommes dues.

René PARIS (Saint Dié des Vosges SRD TT) fait remarquer que les clubs pourraient être en difficultés pour le prélèvement du 15 janvier.

L'usage montrera la réalité des difficultés et permettra des adaptations éventuelles en ce qui concerne les dates.

6. Présentation du nouveau site internet de la Ligue du Grand Est

Silvia DA SILVA, assistante administrative chargée notamment de la communication, fait une présentation du nouveau site de la Ligue et des dernières nouveautés mises en ligne, avec entre autres l'espace personnalisé de chaque club accessible après identification.

7. Présentation du Compte de Résultat 2016-2017 et du Bilan au 30/06/17

Le Compte de Résultat 2016/2017

Le Trésorier Général, Dominique THIRION présente le compte de résultat pour la saison 2016-2017.

Il indique qu'il a fallu intégrer l'existant des 3 anciennes ligues ce qui a représenté une grosse charge de travail depuis le 7 janvier.

Le budget de fonctionnement hors manifestation fait apparaître des charges à hauteur de 1.200.769,50 € et des produits à hauteur de 1.115.515,72 €, soit un déficit de 85.253,78 €, résultat qui était attendu en cette année de fusion, car nous ne maîtrisons pas tous les éléments. L'ensemble des produits à recevoir et autres comptes de bilan ont été apurés et nous repartirons ainsi sur une base saine pour le nouvel exercice comptable 2017/2018.

Dominique THIRION présente ensuite le compte de résultat de ce budget de fonctionnement par grands secteurs.

Les charges de structure et de personnel représentent 44% des charges, les charges institutionnelles 32%, les autres charges se répartissant sur la gestion de l'activité (6%) la technique (15%) et l'animation/développement/promotion (3%)

Les produits proviennent des recettes institutionnelles pour 46% et de l'activité pour 23%.

Quant aux subventions, inférieures aux prévisions de 15.000€, elles représentent 17% des produits. Le reste des produits se répartit entre les produits annexes (10%) et divers (4%).

En incluant le budget annexe des manifestations, le Compte de Résultat global est de 1.534.687,12 € en charges et 1 479 607,54 € en produits, le déficit est ainsi ramené à 55.079,58 €.

Avant de présenter le Bilan, le Trésorier Général indique que l'état des sommes dues par les clubs au 6 octobre, qui s'élevait à 286 k€, est encore de 183 K€ à la veille de l'Assemblée Générale après relance des clubs.

Le Bilan arrêté au 30/06/2017

Le Bilan est équilibré à hauteur de 359.274 €.

Au niveau de l'actif, il se compose de 52 697 € d'actif immobilisé et d'un actif circulant qui atteint 306 577 €.

Au niveau du passif, les capitaux permanents (capitaux propres et provisions) atteignent 101.337 €, les dettes à court et moyen terme sont à 257 937 €.

Pour terminer, Dominique THIRION présente les ratios au 30 juin 2017. Le ratio de solvabilité atteint 34,56 %, ce qui est insuffisant et devra tendre à être amélioré, et le ratio des liquidités est de 118,85 %.

La parole est ensuite donnée à l'assistance.

Le représentant du club de Thionville TT pose la question de savoir si la Ligue paye des intérêts compte tenu du déficit. Dominique THIRION précise qu'actuellement la Ligue n'est pas à découvert car il y a des liquidités qui le permettent, mais qu'actuellement ce sont les réserves financières qui diminuent.

Le représentant des clubs de Moussey et de la Jeune Garde de Troyes indique que, compte tenu de l'expérience vécue en Champagne Ardenne, il n'accepte pas de compte déficitaire. Dominique THIRION rappelle que le bilan est une photographie à un instant "T", en l'occurrence dans le cas présent au 30 juin 2017, et que la présentation faite n'est pas un compte de trésorerie. Actuellement, la Ligue peut accepter le déficit de la saison passée, mais il est important que cette situation ne se pérennise pas.

Le représentant du club de Saint Dié des Vosges SRD TT demande à quelle hauteur a été l'apurement des divers produits à recevoir et comptes de bilan. Le Trésorier Général indique que cela représente environ 40.000 €.

8. Rapport des vérificateurs aux comptes

En l'absence excusée de Jean-Pierre NAUDIN et Alain GEOFFROY, vérificateurs aux comptes, Dominique THIRION donne lecture du rapport qui a été établi, suite à la visite effectuée au siège, donnant quitus sur la régularité de la tenue de la comptabilité.

9. Vote sur le rapport financier

Le Président demande l'approbation du rapport financier fait par le Trésorier Général, et des documents comptables envoyés à chaque club.

Le Compte de Résultat et le Bilan de l'exercice 2016-2017 sont approuvés par vote à main levée par :

- Pour : 744 voix
- Contre : 7 voix (Moussey et Troyes JG)
- Abstention : 0 voix

10. Vote sur l'affectation du résultat aux fonds associatifs

Le Président demande l'affectation du résultat de l'exercice (- 55 079 €) aux fonds associatifs. La proposition est adoptée à l'unanimité par un vote à main levée.

11. Présentation du budget prévisionnel 2017-2018

Le Vice-Président en charge des Finances, Christophe PORTE, présente le Budget Prévisionnel proposé par le Conseil de Ligue.

Il indique qu'il s'agit du premier budget prévisionnel de la Ligue du Grand Est et qu'il est présenté à l'équilibre à 1.651.700 €, dont 1.097.200 € pour le budget de fonctionnement et 554 500 € pour le budget des manifestations.

Le budget de fonctionnement a été établi en tenant compte du vécu de la saison passée. Il s'agit d'un budget très serré afin d'éviter un nouveau déficit.

En ce qui concerne les charges, elles sont en baisse sensible (-8,6%), ce qui s'explique par :

- des charges de structure et de personnel réduites (-10,5%) suite à la mutualisation des services et à la diminution du nombre de salariés
- des charges institutionnelles en baisse (-8%) suite à la fusion et à la suppression des charges des anciennes ligues d'Alsace et de Champagne Ardenne
- des charges concernant l'activité elles aussi en diminution (-23%), car nous aurons moins de compétitions régionales suite à la fusion
- des charges concernant la technique moins élevées (-6,3%), car la représentation de la ligue dans les compétitions sera moindre, n'ayant plus qu'une équipe au lieu de trois la saison passée
- seules les charges concernant l'Animation, le Développement et la Promotion sont en hausse (+24,4%), hausse nécessaire pour dynamiser notre Ligue.

Au niveau des produits, ils sont eux aussi en légère baisse (- 1,6%) :

- les produits institutionnels sont à la hausse (+7,0%), suite à la hausse de certains tarifs
- les produits de l'activité sont à la baisse (-2,6%), du fait de la baisse du nombre de compétitions régionales
- les produits des subventions sont eux aussi à la baisse (-7,3%), car nous allons perdre certaines aides à l'emploi
- les produits annexes (-6,9%) et les produits divers (-70,6%) sont eux aussi revus à la baisse.

La parole est ensuite donnée à l'assistance, qui ne pose aucune question.

12. Vote du budget prévisionnel 2017/2018

Le Président demande l'approbation du budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2017-2018 est approuvé par vote à main levée par :

- Pour : 744 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 7 voix (Revin et Rocroi)

13. Désignation du Commissaire aux comptes

Le Président fait part de l'obligation de la Ligue du Grand Est d'avoir un Commissaire aux comptes car le montant des subventions dépasse le seuil légal.

Il indique que la désignation d'un Commissaire aux Comptes sera faite pour une durée de six exercices ainsi que le prévoient les textes réglementaires.

Le Conseil de Ligue ayant validé la procédure de lancer un appel d'offre, la proposition est faite de retenir le cabinet SECEF de Nancy, société qui travaille déjà beaucoup dans le milieu associatif. Cette société était également la moins-disante.

La désignation du cabinet SECEF est approuvé par vote à main levée par :

- Pour : 747 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 4 voix (Charmes Vincey)

14. Intervention sur le championnat par équipes

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, présente les évolutions du championnat par équipes et l'état de la réflexion pour le championnat régional par équipe 2018-2019.

Pour la saison 2017-2018, il a été décidé de maintenir les trois territoires au niveau réglementaire, le championnat étant administré par les services régionaux.

Pour la saison 2018-2019, il n'y aura plus qu'un seul championnat régional dont les règlements seront discutés lors du Conseil de Ligue du 22 décembre 2017.

Dans l'état actuel des réflexions, les poules seraient de 8 équipes et la nouvelle pyramide serait de 3 poules au niveau 1, 6 poules au niveau 2, 9 au niveau 3, 12 au niveau 4 et 18 au niveau 5. Cela ferait 25 équipes supplémentaires qui évolueraient au niveau régional.

À chaque niveau, il serait envisagé d'avoir des poules géographiques avec comme objectifs de limiter les déplacements, étant entendu qu'un club ne pourra être représenté que par une équipe dans une poule.

Françoise LAPICQUE présente ensuite les différentes propositions sur les contraintes liées à chaque niveau.

Au niveau des horaires, la Présidente de la CSR indique que la réflexion actuelle est d'accorder une plus grande facilité aux clubs recevants de choisir leurs horaires en fonction d'une grille qui serait définie pour chaque niveau.

Elle fait part ensuite de la réflexion engagée sur la territorialisation du niveau départemental. Actuellement deux clubs distants de 10 km, mais se trouvant dans deux départements différents ne peuvent pas se rencontrer au niveau départemental, alors qu'ils le peuvent à des niveaux supérieurs.

L'objectif est de supprimer cette impossibilité en regroupant au niveau régional la gestion des niveaux départementaux.

La réflexion sur le nombre de niveau et le nombre de poules est encore en cours, et dépendra de la décision d'y participer de chacun des comités départementaux, et ne pourra se faire que sous réserve d'une cohérence territoriale.

Françoise LAPICQUE rappelle que le Président Pierre BLANCHARD a confirmé qu'au niveau financier les comités départementaux ne seront pas perdants avec cette réforme.

Une discussion s'engage sur les propositions proposées.

De nombreux clubs interviennent surtout sur les horaires et la possibilité de jouer le vendredi soir.

Parmi les questions posées :

- Qui décide des jours et des horaires et que se passe-t-il en cas de désaccord entre 2 clubs ?
- Le fait de jouer le vendredi soir va pénaliser les clubs qui ont des étudiants se trouvant éloignés de leur club.
- Comment faire avec la coupe de Moselle qui se joue le vendredi soir ?
- Quel nom pour les niveaux (par exemple le niveau 5 s'appellera-t-il régional 5 ?) ?
- N'ouvre-t-on pas la possibilité à la triche si dans une même poule des équipes jouent le vendredi et d'autres le dimanche ?
- Ne risque-t-on pas de perdre des licenciés en jouant en semaine ?
- Comment cela va se passer lorsque dans un comité le niveau D1 n'accède pas au niveau régional ?

Certaines questions ont une réponse immédiate (exemple des coupes départementales, dont le calendrier est décidé après celui du championnat) ; d'autres, en particulier concernant les jours et horaires, seront discutées plus avant en commission sportive pour proposition au prochain Conseil de ligue.

Le Président de la Ligue, Pierre BLANCHARD, annonce qu'un courrier sera adressé dans les prochains jours à tous les Comités, pour demander leur avis sur leur participation à ce championnat territorialisé, de façon à permettre à la Commission Sportive de préparer le projet complet, et en premier lieu de pouvoir annoncer, avant le début de la phase 2, les montées-descentes de chaque niveau, ainsi que les principes de ce nouveau championnat territorial. Charge à eux d'organiser la réflexion avec leurs clubs et d'indiquer leur position vis-à-vis du projet, le vote définitif intervenant lors de ce Conseil de Ligue de fin décembre.

15. Rapport d'activités des différentes branches

Les rapports des branches ont été présentés sur le site Internet de la Ligue et adressés informatiquement à chaque club :

- Branche Gestion de l'activité, par la Vice-Présidente Corinne STOFFEL
- Branche Animation, Développement et Promotion, par le Vice-Président Philippe BOLMONT
- Branche Finances et Partenariats par le Vice-Président Christophe PORTE
- Branche Technique par le Coordonnateur technique Régional Guillaume SIMONIN

Ces différents rapports n'appellent aucune question ou remarque de la part des clubs présents.

16. Questions diverses

Seulement deux questions ont été déposées, toutes les deux par le Président du club de Vittel St Rémy, Stéphane CACHET.

1/ Les règlements fédéraux et régionaux prévoient que pour participer au championnat par équipe en national ou Elite Régionale, Régionale 1 et 2, il faut disposer de 3 licenciés jeunes (14 ans au plus au 1er janvier de la saison en cours) disputant, jusqu'à son terme, une épreuve par équipe réservée aux jeunes de la Ligue ou de leur Département. Comment se fait-il que certains clubs ne respectent pas cette règle et qu'ils puissent toujours évoluer à ce niveau, n'encourageant pas ainsi, à une vraie politique de jeune de la part des clubs, qui devrait être pourtant un des axes de la Ligue ?

Lorsqu'un club évolue dans une division pour laquelle il y a obligation d'équipe jeune, la réalité de l'engagement d'une équipe jeune est vérifiée.

Chaque territoire avait ses habitudes sur ce sujet, et, par exemple en territoire Lorraine, un rappel était réalisé à l'issue du premier tour des Interclubs, et une demande était faite au département pour connaître une éventuelle participation à ce niveau. Dans le cas négatif, selon le niveau d'évolution, la situation était sanctionnée d'une amende ou remontée au niveau fédéral.

Pour cette saison, ce sont les modalités des anciens territoires qui s'appliquent, avec une amende à tarif unique sur l'ensemble de la région Grand Est, à savoir une pénalité financière de 150 € (voir tarifs administratifs).

Pour la prochaine saison, les dispositions concernant des équipes jeunes seront décidées en conseil de ligue :

- niveaux concernés,
- sanctions sportives et/ou financières.

2/ Qu'est ce qui est prévu comme amende financière lorsqu'un club est désigné pour officier en tant que Juge-Arbitre et qu'il ne prévient pas le club de son absence ?

La réponse se trouve dans les tarifs administratifs qui se trouvent sur le site de la Ligue. Dans le cas invoqué le club qui n'aura pas satisfait à ses obligations se verra infligé une pénalité financière de 50 €. En cas de récidive cette pénalité financière pourra être augmentée à chaque récidive

Stéphane CACHET, intervient pour préciser que sa demande concernait plus spécifiquement le cas où le JA qui a été désigné par son club ne venait pas sans avertir de son absence. Le sujet fera l'objet d'une réflexion de la Commission Régionale d'Arbitrage qui fera une proposition lors d'un prochain Conseil de Ligue.

17. Remise des récompenses

Sont récompensés du mérite régional les récipiendaires suivants :

Médailles de Bronze :

- Julie PILLETTE (Châlons-en-Champagne TT)
- Patrice ENGASSER (Sarreguemines AS)
- Jean Michel EVRARD (Vergaville FR)
- Richard MELIN (Morsbach ACS)
- Jean Hugues ROMANG (Bining SL)
- Roland VINOT (Baccarat ATT)

Médailles d'Argent :

- Eugène BERNARD (Malleloy FJEP)
- Philippe BOLMONT (Bains les Bains APB)
- Bernard LALLEMAND (Charleville Mézières ATT)
- Pascal VELY (Les Mesneux ASC)

Médailles d'Or :

- Jacques LEPISSIER (Le Mesnil SC)
- Claude ROUSSEAUX (Auvillers Eteignières TT)
- Claude SOUDANT (Hériménil TT)

18. Coupe du Monde 2018

La parole est ensuite donnée à Michel MARTIN, Commissaire Général de la Coupe du Monde 2018, qui fait une présentation de cette manifestation prestigieuse qui sera organisée par la FFTT du 18 au 21 octobre à Disneyland Paris.

Le représentant du club de Sarrebourg demande comment sera absorbé le déficit de cette organisation ?

Michel MARTIN répond que, pour l'instant, il est difficile de parler d'un hypothétique déficit alors que nous sommes encore en période de recherche de partenaires.

Pour l'instant, la FFTT a encore la possibilité d'annuler l'évènement et il serait plus logique de mettre tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation

Le représentant du club de Charmes Vincey s'inquiète de savoir s'il y aura une journée de championnat aux mêmes dates comme cela s'est fait cette année.

Michel MARTIN le rassure sur ce point en indiquant qu'il n'y aura pas de compétitions pendant la durée de cette Coupe du Monde.

19. Clôture de l'Assemblée Générale

En l'absence de personnalité et l'ordre du jour étant clos, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants et annonce la fin de l'Assemblée Générale à 13h20.

Il invite les participants au buffet.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

